



Formulaire B4

COMMUNE DE.....

ELECTIONS COMMUNALES DU 8 OCTOBRE 2006

Désignation des assesseurs des bureaux principaux par les présidents des bureaux principaux (*)

A Madame, Monsieur,.....
.....
.....
.....

Fait à, le2006

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à vous trouver le lundi 11 septembre 2006 (27ème jour avant l'élection), à 16 heures, au siège du bureau principal, rue n°, pour prendre part à la séance de l'arrêt provisoire des listes de candidats. (art. 26 CECB)**)

Vous devrez ensuite assister à la séance de l'arrêt définitif des listes qui se tiendra le jeudi 14 septembre 2006 à 16 heures et, ultérieurement, aux séances dont les jours et heures vous seront indiqués en temps utile (art. 26sexies CECB).

De plus, vous siégerez comme assesseur du bureau principal le jour des élections.

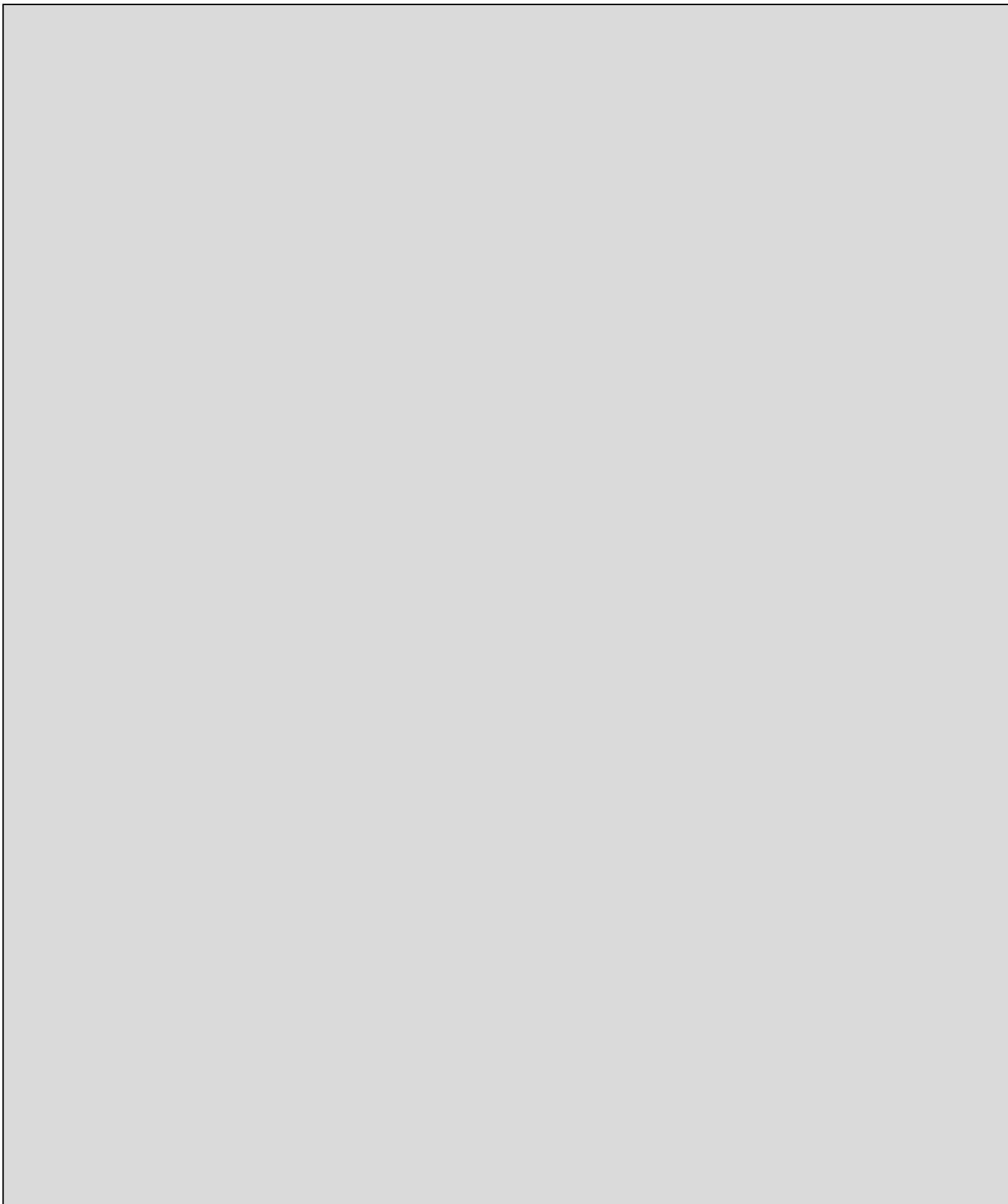
Si vous avez une cause légitime d'empêchement, je vous prie de me la faire connaître immédiatement.

Veillez, en outre, m'accuser réception de la présente lettre.

Le Président,

(*) La correspondance échangée, soit entre les présidents, soit avec le juge de paix ou avec les assesseurs titulaires, les assesseurs suppléants et les secrétaires des bureaux de vote, est admise en franchise de port. La mention "Loi électorale" doit être inscrite en tête de l'adresse. Cette correspondance doit également porter l'indication de la qualité du destinataire et de l'expéditeur, ainsi que le contre-seing de ce dernier.

(**) Code électoral communal bruxellois, instauré par l'ordonnance du 16 février 2006 modifiant la loi électorale communale.



RECEPISSE (*)

COMMUNE DE :

ELECTIONS COMMUNALES DU 8 OCTOBRE 2006

Le (la) soussigné(e), désigné(e) pour remplir les fonctions d'assesseur titulaire ou d'assesseur suppléant du bureau principal de, déclare avoir reçu la lettre du président du bureau principal l'informant de sa désignation.

Fait à, le 2006.

Signature,

(*) A détacher et à renvoyer à Madame, Monsieur, président du bureau principal de rue, n°, à